



Hiver

24

Séjours



STAINS.FR



édito

La ville de Stains a le plaisir de vous présenter sa programmation d'activités pour la période des vacances d'hiver, du 10 au 25 février 2024. Dans un contexte politique et économique pas toujours facile pour les familles, il est plus que jamais nécessaire de maintenir nos efforts pour la réussite et le bien-être des plus jeunes.

Ski alpin, snowboard, patinoire, luge et bataille de boules de neige, ce sont autant d'activités ludiques et/ou sportives qui sont proposées dans le cadre de ces séjours destinés aux enfants et aux jeunes, entre 6 et 17 ans.

Ces vacances seront donc pour eux l'occasion de découvrir ou de pratiquer des sports d'hiver, souvent présentés comme élitistes et coûteux.

Comme à chaque fois, les tarifs appliqués aux familles sont calculés en se basant sur le quotient familial, pour plus d'équipé et afin d'assurer un accès à toutes et tous, même aux plus fragiles.

Le droit aux vacances reste une priorité municipale forte pour laquelle nous restons mobilisés, en dépit d'un contexte financier et social de plus en plus contraint.



Azzédine Taïbi
Maire de Stains
Conseiller départemental
Vice-président de Plaine
commune



Mehdi Messai
Conseiller municipal
délégué Droit aux
vacances pour tous

02
HIVER 2024

Sommaire

ARGENTIÈRE / HAUTE-SAVOIE / 6/12 ANS

04

FABROSA / ITALIE / 11/14 ANS

05

CHÂTEL / HAUTE-SAVOIE / 15/17 ANS

06

ARGENTIÈRE / HAUTE-SAVOIE / 6/12 ANS

07

LES HOUCHES / HAUTE-SAVOIE / 11/14 ANS

08

03
HIVER 2024

6/12 ANS



J'apprends à skier

Du 10 au 17 février (8 jours)

28 PLACES



Inscription au centre administratif Louis Pierna

Cadre de vie :

Séjour organisé par la ville de Stains dans la vallée de Chamonix. Les journées entières se déroulent au cœur du domaine situé à 1035 m altitude. Le chalet est situé en plein cœur de Chamonix. Il permet évidemment un accès facile au domaine skiable. Les chambres sont composées de 3 à 7 lits avec salle de bain.

Activités :

- 6 jours de ski alpin ou snowboard
- 6 séances de 2h avec les moniteurs ESF (*Ecole de Ski Française*)
- 6 séances de ski avec les animateurs
- Jeux de neige
- Balade dans la ville
- Patinoire
- Jeux de luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo...
- Veillée chaque soir

Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 940 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.



ARGENTIER

04
HIVER 2024

11/14 ANS

L'Italie au bout des skis



Du 10 au 17 février (8 jours)

10 PLACES



Inscription au centre administratif Louis Pierna

Cadre de vie :

L'Italie et Frabosa, c'est le dépaysement assuré ! Une station village qui s'est peu à peu transformée pour devenir très attractive. Rénovée à l'occasion des jeux de Sestrières en 2006, reliée dorénavant à ses grandes sœurs Artesina et Prato Nevoso, la station offre une qualité de glisse, le charme et le confort de ses hôtels, une fréquentation animée à échelle humaine. **Frabosa, c'est du plaisir partout ! L'hôtel possède 120 places avec des chambres de 2 à 4 lits.**

Activités :

- 6 jours de ski alpin ou snowboard
- 6 séances de 2h avec les moniteurs ESI (*Ecole de Ski Internationale*)
- 6 séances de ski alpin avec les animateurs du séjour
- Sorties sur la station
- Animation et détente à l'hôtel
- Veillée chaque soir

Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

Attention : Carte européenne + autorisation de sortie du territoire obligatoire à fournir avant le séjour

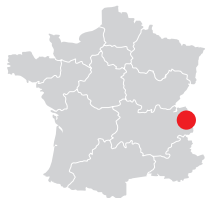
> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 1095 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

FABROSA

05
HIVER 2024





15/17 ANS ski à Châtel

Du 17 au 24 février (8 jours)

10 PLACES



Inscription au centre administratif Louis Pierna

Cadre de vie :

Châtel est une station village de charme située dans le Chablais à la frontière franco-suisse. Le style de ses chalets dont l'architecture est basée sur le respect de la tradition et la recherche du confort s'inspire des fermes traditionnelles de la vallée d'Abondance, labellisée "Pays d'Art et d'Histoire". Niché à 1 200 m d'altitude, c'est le dernier village du val d'Abondance. La station est très efficacement desservie par les voies terrestres, ferroviaires ou aériennes, permettant un accès facile, quel que soit son lieu de départ.

Activités :

- 6 jours de ski alpin ou snowboard
- 6 séances de 2h avec les moniteurs ESF (*Ecole de Ski Française*)
- 6 séances de ski avec les animateurs
- Jeux de neige
- Ski nocturne
- Soirée à la patinoire
- Balade dans la ville
- Soirée discothèque "Spéciale jeunes"

Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> **Coût du séjour pour la Ville par enfant : 1095 €**

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.



CHÂTEL

06
HIVER 2024

6/12 ANS

Sensation Glisse

Du 17 au 24 février (8 jours)

31 PLACES



! Important : Inscription sur les centres de loisirs (Sadako, La Plaine, Joliot Curie, Paul Langevin)

Cadre de vie :

L'Italie Séjour organisé par la ville de Stains dans la vallée de Chamonix. Les journées entières se déroulent au cœur du domaine situé à 1035 m altitude. Le chalet est situé en plein cœur de Chamonix. Il permet évidemment un accès facile au domaine skiable. Les chambres sont composées de 3 à 7 lits avec salle de bain.

Activités :

- 6 jours de ski alpin ou snowboard
- 6 séances de 2h avec les moniteurs ESI (*Ecole de Ski Internationale*)
- 6 séances de ski alpin avec les animateurs
- Jeux de neige
- Balade dans la ville
- Patinoire
- Jeux de luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo...
- Veillée chaque soir

Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 940 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

ARGENTIERÈRE

07

HIVER 2024





11/14 ANS xtreme Glisse

Du 17 au 24 février (8 jours)

21 PLACES



! Important : Inscription sur les structures jeunesse (Bleu cerise, Sadako, Munia Abu Jamal)

Cadre de vie :

Séjour organisé par la ville de Stains dans la vallée de Chamounix. Les journées entières se déroulent au cœur du domaine situé à 1035 m altitude. Le chalet est situé en plein cœur de Chamounix. Il permet évidemment un accès facile au domaine skiable. Les chambres sont composées de 3 à 7 lits avec salle de bain.

Activités :

- 6 jours de ski alpin ou snowboard
- 5 séances de 2h avec les moniteurs ESF (Ecole de Ski Française)
- 6 séances de ski avec les animateurs
- Jeux de neige
- Match de Hockey
- Balade dans la ville
- Jeux de luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo...
- Veillée chaque soir

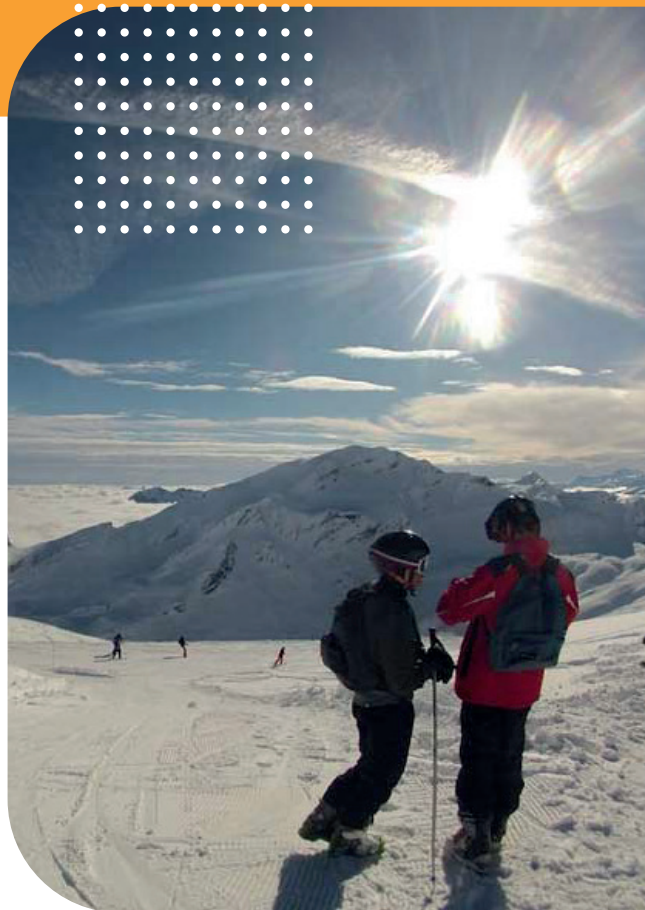
Le centre fournit le forfait de ski, les skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : 940 €

La participation des familles est calculée sur la base du quotient familial.

LES HOUCHEs

08
HIVER 2024



Informations

TRAITEMENT DES DEMANDES

Après l'examen de l'ensemble des demandes, la coordination Droit aux vacances veille à l'application de différents critères (famille domiciliée à Stains, équilibre filles/garçons, date de dépôt de la fiche. Par ailleurs, la priorité est donnée aux enfants et aux jeunes qui ne sont pas partis l'année précédente et/ou au cours de l'année.

PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions seront enregistrées :

Séjours Février : Du 22 au 24 janvier 2024

Pour les séjours, vous devez compléter et transmettre la fiche à compléter par mail à l'adresse suivante : cdv@stains.fr

Pour votre information, aucune fiche ne pourra être traitée après les dates ci-dessus. Vous serez contacté par téléphone ou par mail uniquement si votre enfant est retenu.

INSCRIPTIONS

Vous serez contacté par téléphone ou par mail uniquement si votre enfant est retenu pour convenir d'un rendez-vous et compléter le dossier. **Toute place non confirmée par la famille, dans un délai de 3 jours ouvrés après la confirmation de l'inscription, sera réattribuée pour permettre le départ d'un autre enfant.**

Dès lors, un rendez-vous sera proposé afin de finaliser l'inscription et régler les formalités administratives.

À cette occasion, il sera demandé aux familles de fournir les documents suivants :

- Le carnet de santé avec les vaccins à jour
- Un acompte de 80€ à remettre le jour de l'inscription
- Une attestation de sécurité sociale à jour dont la validité couvre la durée du séjour.
- Le dernier avis d'imposition
- Une photo d'identité

L'inscription sera définitive après la constitution du dossier et le versement de l'acompte.

A noter que le solde du séjour devra être réglé avant le jour du départ.

09
HIVER 2024

AVANT LE DÉPART

Une réunion d'information sera organisée et permettra aux familles de rencontrer l'équipe pédagogique et l'organisme de séjour. Ce temps d'échanges favorisera la préparation de l'enfant ou du jeune au départ.

La présence d'un (des) parent(s) ou représentant légal, de l'enfant ou adolescent à cette réunion est OBLIGATOIRE. En effet, la participation à la préparation de leurs vacances est une condition de réussite du séjour.

La réunion aura lieu pour les séjours de Février 2023, le mercredi 7 février 2024 à 18H à l'Espace Paul-Éluard, 2 Place Marcel Pointet - 93240 Stains.

INTERRUPTION DE SÉJOUR

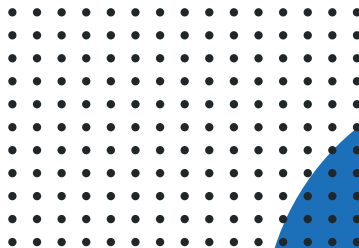
La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune concerné. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour du participant et de l'accompagnateur par exemple)



IMPORTANT

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical...), **il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.**

10
HIVER 2024



Fiche à compléter - HIVER 2024

Fiche de pré-inscription à compléter par le responsable légal du participant et
à retourner Centre administratif Louis Pierna ou à envoyer par mail à cdv@stains.fr.

VOS SOUHAITS :

Choix prioritaire du séjour :

Dates : du au

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Âge :

Sexe : (cochez la case) F M

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone : Mail :

Pour toute annulation, l'acompte de 80€ ne pourra être restitué

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune impliqué. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour de l'accompagnateur,...). **En cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de frais de séjour ne pourra être effectué**

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

Stains, le / /

Signature du représentant légal :



A déposer
entre le lundi
22 janvier au
mercredi 24
janvier 2024

UNE FICHE
PAR ENFANT

11
HIVER 2024





CONTACT

COORDINATION DROIT AUX VACANCES

PÔLE ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

CENTRE ADMINISTRATIF LOUIS PIERNA / ACCUEIL FAMILLES

47 - 49, AVENUE GEORGE SAND - 93240 STAINS

01 49 71 83 33

TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE SUR

STAINS.FR

